

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Vergaserreiniger Konzentrat
Date d'exécution : 14.02.2017
Date d'édition : 21.02.2017

Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Vergaserreiniger Konzentrat (52-0115 V01)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

additif pour produits de l'huile minerale

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

ERC Additiv GmbH

Rue : Bäckerstraße 13

Code postal/Lieu : 21244 Buchholz

Téléphone : 04181-216-500

Telefax : 04181-216-599

Contact pour informations : email: office@erc-online.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Giftnotruf Nord +49-551-19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Chronic 2 ; H411 - Danger pour l'environnement aquatique : Chronique 2 ; Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Asp. Tox. 1 ; H304 - Danger par aspiration : Catégorie 1 ; Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Skin Irrit. 2 ; H315 - Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2 ; Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3 ; H336 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Catégorie 3 ; Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Danger pour la santé (GHS08) · Environnement (GHS09) · Point d'exclamation (GHS07)

Mention d'avertissement

Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

SOLVANT NAPHTHA AROMATIQUE LOURD (PÉTROLE) ; N°CAS : 64742-94-5

Mentions de danger

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315

Provoque une irritation cutanée.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Vergaserreiniger Konzentrat
Date d'exécution : 14.02.2017
Date d'édition : 21.02.2017

Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.0)

H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P331	NE PAS faire vomir.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501	Éliminer le contenu/récipient selon règlements locaux et nationaux.

Indications diverses

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/....
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

SOLVANT NAPHTHA AROMATIQUE LOURD (PÉTROLE) ; N°CE : 265-198-5; N°CAS : 64742-94-5

Poids : $\geq 50 - < 75$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Asp. Tox. 1 ; H304 Skin Irrit. 2 ; H315 STOT SE 3 ; H336 Aquatic Chronic 2 ; H411

NAPHTHA LOURD (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ ; N°CE : 265-150-3; N°CAS : 64742-48-9

Poids : $\geq 1 - < 5$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Asp. Tox. 1 ; H304

2-ÉTHYLHEXANE-1-OL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119487289-20-xxxx ; N°CE : 203-234-3; N°CAS : 104-76-7

Poids : $\geq 1 - < 5$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H332 Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319 STOT SE 3 ; H335

NAPHTALÈNE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119561346-37-XXXX ; N°CE : 202-049-5; N°CAS : 91-20-3

Poids : < 1 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Carc. 2 ; H351 Acute Tox. 4 ; H302 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. éloigner la victime de la zone dangereuse.

En cas de contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Savon Enlever sans délai les vêtements souillés.

Après contact avec les yeux

Rincer avec beaucoup d'eau (15 min.). Appeler un médecin. Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Vergaserreiniger Konzentrat
Date d'exécution : 14.02.2017
Date d'édition : 21.02.2017

Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.0)

NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Garder au repos. Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO₂) Sable Mousse Extincteur à sec Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂) Monoxyde de carbone Oxydes nitriques (NOx)
Produits de pyrolyse, toxique

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion.

5.4 Indications diverses

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Respecter les consignes de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. En raison de la proportion de solvants organiques, tenir éloigné de toute flamme et bien aérer la pièce. Ne pas inhaler les vapeurs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Absorber avec un matériel absorbant et procéder selon la loi d'élimination des déchets.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer mécaniquement absorber résidu avec matériel absorbant.

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Autres informations

Éliminer immédiatement les quantités renversées.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Vergaserreiniger Konzentrat
Date d'exécution : 14.02.2017
Date d'édition : 21.02.2017

Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.0)



7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les consignes de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition.

Mesures de protection

Éviter de: Inhalation des vapeurs ou brouillards/aérosols Contact avec la peau Contact avec les yeux Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8). Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Mesures de lutte contre l'incendie

Ce matériau est combustible et risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources d'inflammation (p.ex. décharges d'électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques).

Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 8.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Éviter le réchauffement à plus de 50°C. Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage. Restreindre l'accès aux locaux de stockage.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage (TRGS 510) : 10

Tenir à l'écart de

Acide fort Base forte Agent oxydant

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Protéger contre : Forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LOURD (PÉTROLE) ; N°CAS : 64742-94-5

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 (D)

:

Valeur seuil : 100 mg/m³

Version :

2-ÉTHYLHEXANE-1-OL ; N°CAS : 104-76-7

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 (D)

:

Valeur seuil : 20 ppm / 110 mg/m³

Limitation de crête : 1(I)

Remarque : Y

Version : 02.07.2009

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Vergaserreiniger Konzentrat
Date d'exécution : 14.02.2017
Date d'édition : 21.02.2017

Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.0)

NAPHTALÈNE ; N°CAS : 91-20-3

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 (D)

Paramètre : E: fraction inhalable
Valeur seuil : 0,1 ppm / 0,5 mg/m³
Limitation de crête : 1(I)
Remarque : H, Y
Version : 04.11.2017

Type de valeur limite (pays d'origine) : TWA (EC)

Valeur seuil : 10 ppm / 50 mg/m³
Version : 29.05.1991

Procédures de contrôle recommandées

Méthode : Tube à essai

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Néant, mais éviter l'inhalation des vapeurs. En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection yeux/visage

Lunettes avec protections sur les côtés

Protection oculaire appropriée

Utiliser des lunettes de protection.

Caractéristiques exigées

DIN EN 166

Remarque

Respecter les consignes de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des gants résistant aux solvants. Gants, par exemple en PVC, épais 0,8 mm au minimum. Voir fiche d'instructions conc. gants de protection.

Protection des mains

Modèle de gants adapté : Gants à usage unique.

Matériau approprié : PVC (Chlorure de polyvinyle)

Matériau déconseillé : Tissu épais

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures : 4 hrs

Modèles de gants recommandés : DIN EN 374

Mesures de protection supplémentaires pour les mains : Ne pas porter de gants dans les endroits où fonctionnent des machines et outillages en rotation. Utiliser les gants une seule fois. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière. Porter si possible des gants en coton par-dessous. Prévoir des phases de récupération pour que la peau se régénère.

Protection corporelle

Pour protéger d'un contact dermique direct, il est nécessaire de porter une protection corporelle (en plus des vêtements de travail habituels).

Protection du corps appropriée : Combinaison

Matériel recommandé : Fibres naturelles (coton)

Remarque : Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite

Appareil de protection respiratoire approprié

Appareil filtrant combiné (EN 14387) A

Remarque

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Vergaserreiniger Konzentrat
Date d'exécution : 14.02.2017
Date d'édition : 21.02.2017

Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.0)

La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Voir section 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Voir section 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

8.3 Indications diverses

Les examens préventifs de la médecine du travail doivent être proposés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État : liquide

Couleur : marron clair

Odeur

comme: Pétrole.

Données de sécurité

Température de fusion/plage de fusion :			Aucune donnée disponible
Point de congélation :			Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	(1013 hPa)	>	160 °C
Température de décomposition :			Aucune donnée disponible
Point éclair :		>	61 °C
Température d'ignition :			Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité :			Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité :			Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur :	(50 °C)	<	100 hPa
Densité :	(20 °C)	<	1 g/cm ³
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)		Aucune donnée disponible
pH :			Aucune donnée disponible
Temps d'écoulement :	(20 °C)		Aucune donnée disponible DIN gobelet 4 mm
Viscosité :	(20 °C)		Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique :	(40 °C)	<	20,5 mm ² /s
Seuil olfactif :			Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur :	(20 °C)		Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Vergaserreiniger Konzentrat
Date d'exécution : 14.02.2017
Date d'édition : 21.02.2017

Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.0)

Vitesse d'évaporation :

Aucune donnée
disponible

Aérosols inflammables :

Aucune donnée disponible.

Liquides comburants :

Aucune donnée disponible.

Propriétés explosives :

Aucune donnée disponible.

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

néant, à l'utilisation appropriée

10.2 Stabilité chimique

néant, à l'utilisation appropriée

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

néant, à l'utilisation appropriée

10.4 Conditions à éviter

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5 Matières incompatibles

Réaction possible au contact des oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité orale aiguë

Paramètre : DL50 (SOLVANT NAPHTHA AROMATIQUE LOURD (PÉTROLE) ; N°CAS : 64742-94-5)

Voie d'exposition : Par voie orale

Espèce : Rat

Dose efficace : > 2000 mg/kg

Paramètre : DL50 (2-ÉTHYLHEXANE-1-OL ; N°CAS : 104-76-7)

Voie d'exposition : Par voie orale

Espèce : Rat

Dose efficace : env. 2047 mg/kg

Paramètre : DL50 (NAPHTALÈNE ; N°CAS : 91-20-3)

Voie d'exposition : Par voie orale

Espèce : Rat

Dose efficace : 490 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

Paramètre : DLLo (2-ÉTHYLHEXANE-1-OL ; N°CAS : 104-76-7)

Voie d'exposition : Dermique

Espèce : Rat

Dose efficace : > 3000 mg/kg

Effet irritant et caustique

Iritation primaire de la peau

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Vergaserreiniger Konzentrat
Date d'exécution : 14.02.2017
Date d'édition : 21.02.2017

Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.0)

Provoque une irritation cutanée.

Irritation des yeux

Aucune information disponible.

Sensibilisation

Aucune information disponible.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2 Informations complémentaires

Inhalation/contact avec les yeux: en hautes concentrations irritation des muqueuses, effet narcotique ainsi que diminut. du temps de réaction et sens de coordination possible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre :	CL50 (SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LOURD (PÉTROLE) ; N°CAS : 64742-94-5)
Espèce :	Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace :	> 10 mg/l
Paramètre :	CL50 (SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LOURD (PÉTROLE) ; N°CAS : 64742-94-5)
Espèce :	Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace :	> 10 mg/l
Paramètre :	CL50 (SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LOURD (PÉTROLE) ; N°CAS : 64742-94-5)
Espèce :	Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace :	> 10 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit n'est que difficilement biodégradable. Séparation mécanique dans station d'épuration possible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Peut s'enrichir dans les organismes.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Vergaserreiniger Konzentrat
Date d'exécution : 14.02.2017
Date d'édition : 21.02.2017

Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.0)

Ne pas jeter dans les égouts ou dans les parages.

Informations complémentaires

Le produit ne doit pas être déchargé dans les cours d'eau sans traitement préalable (station d'épuration biologique).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit

Code des déchets produit Liste de propositions pour nomenclature/appellation des déchets conformément à AAV

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ONU 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (SOLVANT NAPHTHA AROMATIQUE LOURD (PÉTROLE) · NAPHTALÈNE)

Transport maritime (IMDG)

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM), HEAVY AROM. · NAPHTHALENE)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM), HEAVY AROM. · NAPHTHALENE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 9
Code de classification : M6
Danger n° (code Kemler) : 90
Réglementations particulières : LQ 5 I · E 1 · ADR : - (SP 375 <= 5 l / 5 kg)
Étiquette de danger : 9 / N

Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 9
Numéro EmS : F-A / S-F
Réglementations particulières : LQ 5 I · E 1 · IMDG : - (SP 2.10.2.7 <= 5 l/kg)
Étiquette de danger : 9 / N

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 9
Réglementations particulières : E 1 · IATA : - (SP A197 <= 5 l / 5 kg)
Étiquette de danger : 9 / N

14.4 Groupe d'emballage

III

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Vergaserreiniger Konzentrat
Date d'exécution : 14.02.2017
Date d'édition : 21.02.2017

Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.0)

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Oui

Transport maritime (IMDG) : Oui (P)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Technische Anleitung Luft (TA-Luft)

Poids (Article 5.2.5. I) : < 5 %

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 2 (Présente un danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Aucun liquide inflammable selon BetrSichV.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

02.02. Conseils de prudence

02.02. Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

02.02. Éléments d'étiquetage - Indications diverses

11. Effets aigus

11. Irritation primaire de la peau

11. Irritation des yeux

11. Sensibilisation

11. Cancérogénité

11. Mutagénité sur les cellules germinales

11. Toxicité pour la reproduction

11. Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

11. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

11. Danger par aspiration

12. Toxicité aquatique

14. Classe(s) de danger pour le transport - Transport par voie terrestre (ADR/RID)

16.2 Abréviations et acronymes

EAK: Europäischer Abfallartenkatalog (EWC: European Waste Catalogue)

AVV: Abfallverzeichnisverordnung (List of waste regulation)

TRGS: Technische Regeln für Gefahrstoffe (Technical Rules on Hazardous Substances)

VwVwS: Verwaltungsvorschrift wassergefährdende Stoffe (Administrative Regulation of substances hazardous to water)

ADR: Accord européen relatif le transport des marchandises dangereuses par Route (European agreement concerning the international carriage of dangerous goods by road)

IMDG: International Maritime Dangerous Goods Code

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstract Service (Division of the American Chemical Society)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Vergaserreiniger Konzentrat
Date d'exécution : 14.02.2017
Date d'édition : 21.02.2017

Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.0)

DNEL: Derived No Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Voir tableau sur le site www.euphrac.eu.

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Méthode de calcul.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.